



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :

25.11.2010

point de l'ordre du jour no:

03/19

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 17 décembre 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

**Le Conseil Communal;**

**Objet: Devis : Aménagement de places pour jeunes (Service Jeunesse)  
(art.4/0632/2163/001)**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'aménagement de places pour jeunes dans le cadre d'un projet du service Jeunesse ;

Considérant qu'il s'agit principalement de l'acquisition et de la pose de structures de rencontre et d'infrastructures sportives ;

Vu le devis au montant de 50.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'architecte-directeur adjoint des travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis au montant de 50.000 € pour l'aménagement de places pour jeunes.

Le crédit afférent au montant de 50.000 € est inscrit à l'article 4/0632/2163/001 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,